



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ARRÊTÉ**

**Fixant la composition de la commission de sélection chargée du recrutement des travailleurs handicapés dans le corps des techniciens de recherche et de formation classe normale, BAP J, gestionnaire financier et comptable, organisé par l'Université Lumière Lyon 2, session 2025.**

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- . Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 27 ;
- . Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié, concernant l'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique, pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- . Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**- La commission de sélection pour le recrutement des travailleurs handicapés dans le corps des techniciens de recherche et de formation classe normale, BAP J, gestionnaire financier et comptable, organisée par l'Université Lumière Lyon 2 est composée comme suit :

Monsieur Damien POZARD, président, responsable du pôle scolarité licence, UFR SEG, Université Lumière Lyon 2,  
Monsieur Frédéric CARVALHO, membre, référent des instances et handicap, DRHAS, Service environnement de travail, Université Lumière Lyon 2,  
Madame Stéphanie TRANCHAND, membre, responsable formation et GPEC, DRH, Université Jean Moulin Lyon 3,  
Madame Elise REUSSER, suppléante, responsable du service formation recrutement et développement des compétences, DRHAS, Université Lumière Lyon 2.

**ARTICLE 2** - La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 23 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,  
La Directrice Générale des Services adjointe  
et de l'action sociale

  
Cathy LOBRY